



MARCHE PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :	Mairie de Plougastel-Daoulas Monsieur le Maire 1 rue Jean Fournier 80031 CS 29470 PLOUGASTEL DAOULAS Tél. : 02 98 37 57 57 Fax : 02 98 37 57 50
Objet de marché :	<hr/> <p style="text-align: center;">DESAMIANTAGE ET REMPLACEMENT DES COUVERTURES ET BARDAGES DE PLUSIEURS BÂTIMENTS COMMUNAUX</p> <p style="text-align: center;">RELANCE DU LOT 1 DESAMIANTAGE SUITE A RESILIATION</p> <hr/>
Type de procédure :	Marché passé selon une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :	le candidat devra produire l'ensemble des documents énumérés dans le règlement de la consultation.
Critères d'attribution :	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">- Valeur technique : 60%- Prix des prestations : 40 %
Délai de validité des offres :	120 jours
Demande de dossiers de consultation :	Le dossier de consultation est disponible gratuitement par voie électronique sur le site : https://marches.megalisbretagne.org/ . Une aide en ligne est disponible sur le site https://marches.megalisbretagne.org/?page=entreprise.EntrepriseGuide).
Date limite de réception des offres :	Le 18 mars 2019 à 12h00
Date limite de réception des offres :	Les offres devront être transmises de manière dématérialisée sur la plateforme https://marches.megalisbretagne.org/
Autres renseignements :	<ul style="list-style-type: none">- unité monétaire du marché : euro- marché rédigé en français- les variantes sont autorisées- la visite des lieux est obligatoire- période d'intervention impérative pour la halle des sports : du 3 juin 2019 au 28 juin 2019- la commune de Plougastel-Daoulas se réserve la possibilité de négocier
Instance chargée des procédures de recours :	Tribunal administratif de RENNES – 3 contour de la Motte - CS4416 – 35044 RENNES CEDEX
Date d'envoi de l'avis à la publication :	Le 13 février 2019